

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Maur
la jolie



N° 66-AOÛT 2010



AGRO - SERVICE

2000

**ZA LA BORIE
15 600 MAURS**

TEL : 04-71-47-82-99

FAX : 04-71-48-55-28

- ✓ **Magasin libre-service**
- ✓ **Matériels agricoles de grandes marques**
- ✓ **Magasin libre-service**
- ✓ **Motoculture**

Ouvert
du Lundi au Vendredi
8h-12h et 14h-18h
Samedi matin
8h-12h



AGRITUBEL
LE COOPÉRATIF DES AGRICULTEURS

Makita

BERTHOUD

**UN RESEAU DE 20 MAGASINS
POUR VOUS SERVIR !**



Village de Vacances LA CHATAIGNERAIE

Route André Mouly
15600 MAURS LA JOLIE
Tél. : 04-71-46-25-00
Fax : 04-71-46-25-01

E-mail : vv.la-chataigneraie@wanadoo.fr
Site : www.vacances-chataigneraie.com

Repas de Famille ou entre Amis, Banquets, Mariages ...

Journées à Thèmes : Magie, Chansons, Tourisme

Journée Zen Attitude, calme et sérénité

Congrès, Assemblées Générales, Réunions de travail, Séminaires

Stages Sportifs : Rugby, Natation ...

Séjour Vacances Famille avec animations adultes et enfants

Séjours Groupes : tourisme, randonnées, cyclo

Venez consulter notre nouveau Site Internet
www.vacances-chataigneraie.com



Notre pays compte près de 850 000 malades atteints de la maladie d'Alzheimer ou apparentés. Pour le Cantal ce sont plus de 3 000 patients. Ce véritable fléau nous touche tous, et malgré les progrès de la médecine, cette maladie progresse comme les maladies de Parkinson et les cancers. Ainsi, l'inauguration de l'Unité Alzheimer semble être une réponse à des besoins. L'inauguration a eu lieu le lundi 31 mai 2010 à la Maison de Retraite de Maurs en présence de M. Le Préfet du Cantal, de M. le Président du Conseil Général, de M. le Conseiller Général du Canton de Maurs, de M. le Président de la Communauté de Communes du Pays de Maurs, de Mme la déléguée Territoriale de l'Agence Régionale de la Santé et des élus maurais.

La population vieillit de mieux en mieux. Se pose toutefois le problème du suivi de nos aînés, lorsqu'ils ne peuvent plus vraiment se suffire à eux-même, mais ne souhaitent pas encore intégrer un établissement spécialisé. Le maintien à domicile est une préoccupation importante de notre société, les services de soins à domicile sont plus que jamais sur la brèche. La demande est forte, et le sera plus encore demain. Nous devons nous pencher sur ce sujet : les valeurs de solidarité doivent exister sous toutes les formes possibles. L'ouverture de l'unité Alzheimer au sein de l'EHPAD Roger JALENQUES, permet une aide aux accompagnants et participe à un maintien à domicile ; tout comme la mise en place de jardins communaux, participe à cet élan de solidarité.

L'équipe en charge du volet social à la mairie réfléchit à la mise en place d'actions visant à apporter un soutien aux actes quotidiens de la vie. A l'avenir, le Conseil des Sages, pourra dès sa mise en place, apporter sans aucun doute des pistes de réflexion. Le Conseil Jeunes, qui fonctionne depuis quelques mois, pourra contribuer à assurer un lien intergénérationnel. Une nouvelle impulsion va sans doute être donnée grâce à ces structures participatives.

Enfin, la Communauté de Communes agit également pour accompagner le vieillissement de la population. La réflexion sur la création d'une maison de santé pluridisciplinaire se précise. La recherche active de financements se poursuit, en liaison étroite entre la Communauté de Communes du Pays de Maurs, la Commune et les Professionnels de santé.

Je ne peux terminer mon éditorial sans saluer le départ prématuré de « Bébert » et comme beaucoup, je suis sous le choc. Je n'arrive pas à croire qu'il est parti.

A titre personnel, je dois énormément à Albert qui m'a rapidement pris sous son aile, dès mon entrée au Conseil Municipal en 1989. En tant que jeune délégué du SIVOM, au milieu de tous les maires du Canton, j'ai appris rapidement grâce à son sens aigu du dialogue, du partage, mais aussi par sa sagesse, son intelligence, sa simplicité et son efficacité en toute circonstance. L'unanimité s'est toujours faite autour de lui, et les maurais ne s'y sont jamais trompés en le portant régulièrement en tête de toutes les élections. Un pilier vient de s'écrouler avec cette disparition soudaine. Son courage et celui de sa famille seront notre motivation.

Christian ROUZIERES
Maire de Maurs

SOMMAIRE

Edito	1
Actualités	2
Etat Civil	6
La commune de Maurs est orpheline	7
Présentation des services Animation et Communication	8
Animations	9
Culture et Jeunesse	11
Travaux	12
Finances Locales	15
Communauté de Communes	17
SIVU d'Assainissement	18
Vie associative	19

Vous pouvez consulter en ligne, le Bulletin Municipal sur le Site Internet de la Commune.

NB : la rédaction tient à rappeler que les associations sont seules responsables du contenu de leurs écrits.

Maurs notre ville n°66 - Bulletin Municipal d'Informations Semestriel

Directeur de publication : C.ROUZIERES

Directrice de la Rédaction : Jeanine HERCOUËT-TESTA

Ont participé à l'élaboration de ce numéro : les membres de la Commission Communication, Relations Extérieures, et les membres des commissions, C. CABANES et V.CESANO

Couverture : photos intergénérationnelles (Cérémonie du 8 Mai - Carnaval de l'Ecole St-Jean - Sortie Vélo de l'Ecole élémentaire du Pauvre).

Conception graphique et Impression :

IMPRIMERIE CHAMPAGNAC - 5, rue Félix-Daguerre -

Z.I. de Sistrères- 15000 AURILLAC.

N° ISSN : 1279 - 9254 - Dépôt Légal : Août 1995 -

Ce numéro a été tiré à 1200 exemplaires.

Ce bulletin a pu paraître grâce à la participation des annonceurs, nous leur exprimons notre gratitude.

Site Internet : www.ville-maurs.fr

E-mail : mairie@ville-maurs.fr

Crédit Photos : Jean-Paul Thourrilhes, EPHAD Roger Jalenques,



COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Le vendredi 19 mars 2010, les anciens d'Algérie étaient réunis place des Cloîtres, en présence de Christian Rouzières, maire de Maurs et des élus pour le dépôt de gerbe au monument aux morts. La célébration s'est déroulée dans le plus grand recueillement, à la mémoire des disparus.

COMMÉMORATIONS DU 8 MAI 1945 ET DU 12 MAI 1944

Traditionnellement, Maurs a choisi d'associer aux cérémonies du 8 mai la commémoration de la rafle du 12 mai 1944, afin que la mémoire de ce lourd passé reste présente à l'esprit des jeunes générations maursoises.

En ce 8 mai 2010, Christian Rouzières a eu l'honneur de remettre à des maursois, le « Diplôme d'Honneur aux Combattants de l'Armée française 1939-1945 », en reconnaissance de leur action pour la France.

Ce diplôme a été délivré à l'initiative du Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, en hommage à ceux qui ont combattu pour notre liberté.

La liste des récipiendaires est la suivante : M.Albert ANDRE, M.Jean CAMBON, M.Fernand CIFRE, M. Louis COURBAIZE, M. André GRIFFAULT, M. Jean LAFEUILLE, M. Jean PARAMELLE, M. Justin ROQUES, M. Jean SABUT, M. Henri TROUVE et M. Michel VERDIER.

Ce 8 mai a également été l'occasion d'une rencontre inter générationnelle très appréciée. En effet, les jeunes élèves des écoles primaires et des collèges de Maurs se sont mobilisés comme tous les ans, pour vendre les bleuets (1). Ils ont participé aux différentes lectures, aux côtés des anciens combattants.

(1) Depuis plus de 76 ans, l'Oeuvre Nationale des Bleuets de France (ONBF) vient en aide aux anciens combattants, ainsi qu'aux victimes de guerre et d'attentats d'hier et aujourd'hui. Le Bleuets de France est le symbole du Souvenir unanimement reconnu par le monde combattant français.

VISITE DU SÉNATEUR MÉZARD SUR LA COMMUNE DE MAURS

Le 22 mars 2010, Jacques Mézard, Sénateur du Cantal, a fait le déplacement à Maurs, afin de présenter la réforme des collectivités territoriales aux élus des cantons de Saint-Mamet et de Maurs.

La suppression de la Taxe Professionnelle, l'analyse des ressources futures des collectivités territoriales et leur avenir ont été au cœur des débats.

La discussion s'est poursuivie dans la convivialité, autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité à l'ensemble des élus présents. Le Sénateur du Cantal a profité de l'occasion pour remettre à son ami François Bounie, ancien maire de Maurs, la Médaille du Sénat.

1^{ER} FORUM INTERRÉGIONAL DE L'EMPLOI

Le 25 mars 2010, Maurs a accueilli le 1^{er} Forum Interrégional de l'emploi. Ce Forum issu de l'initiative des agences Pôle-Emploi d'Aurillac et de Decazeville, s'est déroulé au Foyer d'Accueil et d'Animation. Il a permis une rencontre directe entre les demandeurs d'emploi et les entreprises locales ayant des postes à pourvoir. Avec 250 offres d'emploi proposées, l'opération a connu un vif succès. L'année prochaine c'est avec les trois régions de ce bassin d'emploi, que le forum sera organisé.

Les différents intervenants et les élus maursois se sont ensuite retrouvés autour d'un vin d'honneur pour clôturer l'évènement.



L'Auvergne, LA BRETAGNE ET LA NORMANDIE ENCORE UNE FOIS RÉUNIES LORS DE LA FOIRE CHEVALINE DE PRINTEMPS.

Depuis plus de 15 ans les échanges se sont multipliés, entre la commune de Maurs et les communes de Plainet et de Gavray. Les foires chevalines sont devenues le moment privilégié de ces rencontres chaleureuses, qui, au fil des années, ont vu naître une amitié solide entre les trois régions.

A l'occasion de la dernière Foire au Chevaux, une vingtaine de représentants des communes de Plainet et de Gavray, mais aussi de Kérien et Bulat-Pestivien, ont célébré cette collaboration dans la convivialité autour du vin d'honneur offert pour l'occasion, par la commune de Maurs, en se promettant échanges et rencontres régulières.



Guy Nicolle, maire de Gavray, Christian Rouzières, maire de Maurs et Joseph Le Vée, maire de Plainet.

VERS UNE PRISE EN CHARGE RENFORCÉE DES MALADES D'ALZHEIMER SUR LA COMMUNE

Le 31 mai 2010 a vu l'inauguration au sein de l'EHPAD Roger Jalenques, d'une unité spécifique réservée aux malades d'Alzheimer. Cette structure d'une capacité de dix lits est directement reliée au reste du bâtiment. Elle complète le service d'accueil de jour ouvert en 2007.

Cette inauguration a été célébrée par les élus locaux : le Maire de Maurs en présence du Préfet du Cantal, du Président du Conseil Général, du Conseiller général du Canton de Maurs, du Président de la Communauté de Communes du Pays de Maurs et de la Déléguée Territoriale de l'Agence Régionale de la Santé.

Christian Rouzières, Maire de Maurs, est Président du Conseil d'Administration de l'EHPAD où il siège avec deux autres élus de la Municipalité : Madame Chantal Ravel et Madame Jeannine Hercouët-Testa. Il s'est déclaré heureux de voir se concrétiser un projet évoqué depuis dix ans. Ce dernier permet d'accueillir sur Maurs 10 personnes souffrant de cette terrible maladie en proposant un hébergement de qualité ainsi que la présence de personnel qualifié. Il a souligné les travaux nécessaires de mise aux normes du reste de l'EHPAD, en particulier le désenfumage de la partie la plus ancienne, à réaliser sous peu. Il a également évoqué le besoin de modernisation et de rénovation de cette partie du bâtiment, travaux pour lesquels il a sollicité des aides de l'Etat et du Département.

L'inauguration s'est poursuivie par une visite guidée de l'établissement, commenté par Mounir Belhafiane, Directeur de l'établissement. Les nouveaux locaux disposent de chambres spacieuses et fonctionnelles, ainsi que de la présence d'un jardin thérapeutique.



LA MAIRIE ET LES ECOLES PUBLIQUES BÉNÉFICIENT D'UN RÉSEAU INFORMATIQUE PERFORMANT.

La fin des travaux de câblage pour un accès partagé au haut débit a été saluée par une visite guidée des installations. Le lundi 21 juin 2010 les différents partenaires du projet se sont réunis pour prendre connaissance des réalisations.

Lors de la visite des écoles, monsieur le Maire a exprimé sa satisfaction de voir ce projet finalisé. Un projet dont les bénéfices attendus concernent le secteur de l'éducation et le service rendu aux administrés et qui a été jugé prioritaire. Le président et le directeur de la société RESINTEL ayant effectué le câblage des réseaux, ont été félicités pour la qualité du travail réalisé. L'inspectrice de l'éducation nationale et les enseignants se sont déclarés satisfaits des améliorations apportées.

Les écoles publiques bénéficient désormais d'un câblage informatique qui leur permet d'accéder au haut débit (vitesse de connexion multipliée par 10). Pour l'école maternelle, cela représente un grand bon en avant car elle ne bénéficiait d'aucun réseau, ni connexion Internet. Les écoliers du primaire pourront préparer dans des conditions optimales le Brevet Informatique niveau 1.

Ce câblage avec installation d'un coffret de brassage offre également l'avantage d'être évolutif. Les nouvelles technologies pourront y être intégrées.

Pour le bâtiment de la Mairie, l'ancien câblage desservant le réseau informatique des services administratifs n'était plus assez performant. Il provoquait une saturation et un ralentissement dans les transferts d'information internes comme externes. La décision a alors été prise de le moderniser, afin de gagner en temps et en efficacité.

Les travaux ont été réalisés pour un montant global de 6 500 € T.T.C : 4 500 € pour le réseau des écoles et 2 000 € pour le réseau de la mairie.

LES CHASSEURS DE MAURS ENFIN EN CONFORMITÉ POUR LA DÉCOUPE DU GIBIER !

La construction du local de découpe dont les travaux ont débuté en janvier 2010 est maintenant achevée. Ce local de découpe, propriété de la commune est mis à disposition de la société de chasse. Il permettra aux membres de l'association (ACCA) de procéder à la découpe du gibier, dans de bonnes conditions d'hygiène.

La Commune de Maurs avait, en effet l'obligation de mettre à disposition des chasseurs, un local de découpe aux normes en vigueur.

Les différents acteurs du projet : Christian Rouzières, maire de Maurs et les élus, Roger Amadiou, Président de la Société de Chasse, les entreprises Teulet, Palat et Cayre, ainsi que les agents techniques municipaux ayant réalisé les travaux, étaient réunis en présence de nombreux invités pour célébrer l'inauguration du bâtiment, le 3 juillet dernier.

AUTOUR DU VELO

Le Vélo à l'honneur à l'école élémentaire de Maurs

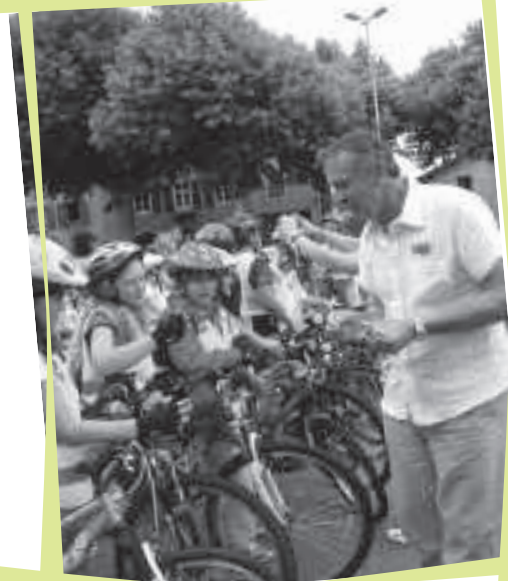
Les enseignants et les élèves du cycle 3 de l'école primaire du Pauverel ont pendant cette année 2009-2010 participé à une action éducative innovante. Elle avait pour thème le vélo et son usage en situation : apprentissage des gestes de premier secours et des règles élémentaires de sécurité. Ces mêmes élèves ont dans un premier temps obtenu leurs permis piétons.

Dans ce cadre, les actions menées ont été nombreuses, notamment : le 11 mars 2010, à l'occasion du passage de Paris-Nice à Maurs, les écoliers ont pu découvrir les infrastructures de cette épreuve cycliste. Ils ont échangé avec un professionnel de renom en la personne de Bernard Hinault, en présence de Christian Prudhomme, Président de ASO (Amaury Sport Organisation) et des élus maurois.

Au terme de l'année scolaire pour clôturer ce projet, les élèves ont participé à une sortie Vélo organisée sur deux jours, les 28 et 29 juin derniers. Les 47 élèves de CE2 – CM1 – CM2 accompagnés par leurs enseignants, des bénévoles et l'encadrement réglementaire destiné à assurer la sécurité des cyclistes, ont pris la route en direction de Marcolès (44 km aller-retour). Après avoir fait étape, pour la nuit, à la Maison Familiale et Rurale de Marcolès, ils ont pris le trajet du retour le lendemain.

Parents, enseignants, élus se sont donné rendez-vous place de l'Europe, mardi 29 juin à 16h30 pour accueillir comme il se doit les cyclistes en herbe. Cette Cérémonie Officielle d'Arrivée et de remise des permis vélos, s'est déroulée dans la plus grande convivialité en présence de Mme Delbac, Inspectrice de l'Education Nationale, de Christian Rouzières Maire de Maurs et des élus, de la MAIF, de l'EDSR et de la Brigade de Gendarmerie de Maurs.

La commune de Maurs en partenariat avec la Banque Populaire du Massif Central a offert aux parents et aux enfants un goûter bien mérité pour fêter l'évènement.



AU REVOIR MONSIEUR KHOLI

A l'arrivée de cette sortie vélo, une surprise attendait le Directeur de l'Ecole : tous les enseignants, tous les élèves de l'école élémentaire ainsi que certains parents s'étaient regroupés place de l'Europe, pour dire « au revoir » à Monsieur Kholi.

Les adultes comme les enfants n'ont pas pu retenir leurs larmes lors des différents discours. Les élus étaient également très émus et c'est en ces termes, que Madame Delort, qui a beaucoup collaboré avec M.Kholi l'a salué et remercié :

« Je tiens à citer une devise qui vous ressemble : « l'école est le patrimoine de ceux qui n'en n'ont pas ». Oui, vous avez donné un patrimoine à nos enfants, sans oublier de les projeter dans l'avenir européen (voyage en Pologne et à Los Arcos). Avec ce projet vélo, vous avez conduit les enfants sur la route de la vie, de l'avenir, des projets, pour eux comme pour vous. »

Cette promotion bien méritée vous honore. C'est une chance. Vous n'avez jamais ménagé votre peine et votre temps personnel au service de l'école. Nous sommes tranquilles, au pays de Rimbaud, vous serez un grand ambassadeur de la Châtaigneraie. Avec votre départ un chapitre de l'histoire de l'école publique de Maurs se termine (trop court, mais très riche) ; l'héritage que vous laissez, va permettre au nouveau directeur, de bien continuer.

En espérant que la route vous ramène un jour à Maurs, nous vous disons : « Adieu Monsieur le Professeur, nous ne vous oublierons jamais ! ».



LES REUNIONS DE QUARTIER SE POURSUIVENT

Les réunions de quartiers connaissent un vif succès auprès de la population. En effet, l'occasion est offerte aux habitants des quartiers concernés de prendre la parole au cours d'une rencontre avec les élus.

Le maire débute les réunions en effectuant un bref rappel des réalisations et projets municipaux. La parole est ensuite donnée aux habitants présents. Le pragmatisme est de rigueur. On parle voirie, amélioration de l'environnement, écoulement des eaux de pluie, éclairage public, incivilités, nuisances...

Après la dernière réunion de quartier qui a concerné le centre-ville, le 5 juillet dernier, les élus reviendront en secteur rural où une réunion est prévue en fin d'année.

ON PARLE DE MAURS SUR FRANCE BLEU PAYS D'Auvergne!

Dans le cadre des émissions tourisme de France Bleu Pays d'Auvergne, Murs a été mise à l'honneur, lors de l'émission de Nathalie Combre, le mardi 25 mai 2010 de 14h à 15h. Mme Jeanine Hercouët-Testa adjointe au Maire de Murs en charge de la Communication, et Virginie Cesano agent communal chargée de la communication, étaient présentes en studio pour mettre en valeur Murs et ses richesses.

A l'issue de l'émission, une énigme concernant la commune a été proposée aux auditeurs. Le gagnant a été invité à venir retirer à l'antenne un panier garni avec des produits fabriqués par les acteurs locaux : tripoux, pâtés, linge de table au logo de la commune, liqueur de châtaigne... De quoi donner un avant-goût de la gastronomie locale et de l'accueil mursois.

ÉTAT CIVIL

Du 20 Janvier au 1^{er} Juillet 2010

Ils sont les bienvenus...

- 22-03-10 : Julie OLLAGNON
- 25-04-10 : Swan FERNANDES DE ABREU
- 05-06-10 : Abby CAILLOT
- 08-06-10 : Candice IZOULET – BERGER
- 24-06-10 : Mélody KABOUS

Ils ont dit oui...

- 19-06-10 : Rémy CALMEJANE, Opérateur de découpe et Sophie SOULIE, Assistante Ressources Humaines.
- 10-07-10 : Arnaud DELPUECH, Responsable de Magasin et Coralie CAUMON, Salariée Agricole.

A venir

- Le 14-08-10 : Emmanuel HERCOUËT et Aurélie ROMIGUIERE
- Le 28-08-10 : Gilles DELPUECH et Emilie COMBELLES

Ils ne sont plus...

- 26-01-10 : Joseph MALBERT, 86 ans.
- 26-01-10 : Raymond FALTREPT, 88 ans
- 31-01-10 : Jeanne CALDAMAISON, Veuve BESSIERE, 97 ans.
- 10-02-10 : Marie ESCARBASSIERE, 92 ans.
- 17-02-10 : Justin ROUSSEL, 81 ans.
- 24-02-10 : Claude TERSOU, 81 ans.
- 28-02-10 : André AYMAR, 68 ans.
- 16-03-10 : Micheline TROUVE, Veuve HUCHARD, 89 ans.
- 23-03-10 : Jeanne SALARNIER, Veuve ROUZIERES, 89 ans.
- 10-04-10 : Anna LAVERGNE, Veuve ROUSSEL, 83 ans.
- 11-04-10 : Justin GINIoux, 83 ans.
- 24-04-10 : Daniel DEDENIS, 68 ans.
- 04-05-10 : Lucien BOUTARIC, 88 ans.
- 10-05-10 : Jeannine HUSSET, Epouse LELIMOUSIN, 87 ans.
- 11-05-10 : Louis MONBOISSE, 87 ans.
- 20-05-10 : Charles VIPRET, 93 ans.
- 25-05-10 : Léon ISSERTES, 87 ans.
- 17-06-10 : Jeanne GAUZENTES, Veuve COR, 92 ans.
- 17-06-10 : Albert SEYROLLE, 69 ANS.

« ALBERT NOUS MANQUE »



C'est ainsi que Maurice Visinoni ancien Maire et Maire honoraire de Mours a terminé son discours, ce triste samedi de Juin, lors des obsèques d'Albert Seyrolle. L'Abbatiale n'était pas assez grande pour accueillir une foule triste et recueillie qui s'était regroupée, place du Marché et place des Cloîtres, pour rendre un dernier hommage à ce moursien dont le nom s'identifie à son terroir, à sa ville.

Albert n'avait jamais vraiment quitté Mours, sauf pour son service militaire, en Algérie. Il était né à La Drulhe, le 16 Août 1940 dans une famille de paysans, benjamin d'une fratrie de cinq enfants. Il n'était pas allé très loin pour trouver la femme de sa vie, puisque c'est sa voisine et amie d'enfance Marie-Thérèse Méallet qui deviendra en 1963 son épouse. Ils auront quatre enfants, qu'ils élèveront selon les valeurs humaines qu'ils ont eux même reçues en héritage. Albert et Marie-Thérèse seront agriculteurs comme leurs parents à La Tour et à La Camp Briquère. C'est au milieu de ces

terres, Ol Cassaire, qu'ils prendront leur retraite.

Toute sa vie Albert sera fier d'être un paysan. Il militera et agira dans le syndicalisme agricole et la mutualisation des moyens pour améliorer et moderniser cette belle, mais dure profession, tout cela dans le respect du terroir. Il parlait merveilleusement l'occitan et ne se privait pas de communiquer et d'échanger dans cette langue, chaque fois qu'il le pouvait et en particulier le jeudi matin sur le marché.

L'engagement d'Albert était sur tous les fronts : il a été président des parents d'élèves, farouche défenseur de l'école de la République, il continuait à militer pour sa défense au sein des Délégués Départementaux de l'Education Nationale. Il était membre de nombreuses associations : le Club des aînés, la FNACA, la Société de Chasse, le Comité de Jumelage...

Mais c'est surtout de par son implication dans la vie politique locale que, le visionnaire qu'il était, laissera son empreinte dans le temps. Il a été conseiller municipal de 1971 à 2008, adjoint à partir de 1983 et premier adjoint de 1989 à 2001. Il était la mémoire des affaires communales. Il connaissait Mours comme sa poche : la moindre parcelle et tous les chemins qu'il avait eu à cœur d'entretenir.

Il créa la Foire au Matériel Agricole moment fort pour l'économie et l'animation de la commune.

Il sera le Président du SIVOM du Canton de MAURS. A ce titre, il soutiendra financièrement la création du service de portage de repas à domicile et il signera avec les cantons voisins le SPID (Système de Partenariat d'Insertion et de Développement). Cette instance permettra la mise en place : de la Maison des Services, du PIJ (Point d'information Jeunesse), de la Halte-Garderie et des emplois verts. Dans cette continuité, illustration de son altruisme, il créa l'association intermédiaire « Dispo Services » et l'atelier « Mosaïque », dont il était toujours le Président très actif. Il était membre de DEESSE, nouvelle association destinée elle aussi à venir en aide aux laissés pour compte de notre société.

Ses valeurs d'homme de gauche n'étaient pas une simple théorie, il avait constamment le souci d'améliorer le sort des plus vulnérables. Membre du Centre Communal d'Action Sociale de Mours, il avait encore et toujours des idées pour aider les autres.

« Une force tranquille qui se dégageait d'un homme d'une grande modestie », c'est ainsi que Maurice Visinoni, Christian Rouzières, et tous les élus qui ont connu et travaillé avec Albert Seyrolle le définissent.

La commune de Mours est orpheline

DES SERVICES QUI FONT L'IMAGE DE LA VILLE

Le service animation



Depuis le 16 Février 2009, la commune de Maurs bénéficie des compétences et de l'expérience d'un animateur socioculturel, en la personne de Jérémie Morel. Sans doute avez-vous déjà eu l'occasion de l'apercevoir, lors des différentes manifestations organisées par la commune.

Chargé d'établir le programme des animations estivales de la commune, il assure également la gestion des manifestations annuelles d'importance : Foire au Matériel Agricole, Salon des Peintres, Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art, ainsi qu'un partenariat avec le réseau associatif local.

Il coordonne les animations ponctuelles avec les partenaires locaux ou institutionnels et a également en charge la gestion des projets destinés plus particulièrement à la jeunesse. Il assure l'animation du Conseil Jeunes.

La mission principale du service animation est de développer des activités sociales, sportives et culturelles. Depuis son arrivée, de nombreux projets ont vu le jour et des améliorations ont été apportées aux projets existants : le programme des animations de l'été s'est étoffé et les associations maursoises disposent désormais d'un espace de rencontre grâce au Forum des Associations qui se déroule à la rentrée de septembre.

Le service Communication :

Tous les projets d'animation sont relayés par le service Communication qui a la charge d'en assurer la meilleure diffusion possible. Les missions de Virginie Cesano, Chargée de Communication, ont été redéfinies en fonction des nouveaux outils de communication, à savoir : le site internet de la commune.

La création du nouveau site internet offre un outil supplémentaire de communication interactif, ainsi qu'une vitrine pour la ville de Maurs (en moyenne 2000 connexions enregistrées par mois). Le logiciel de mise à jour est accessible à un personnel non informaticien, contrairement à la version précédente, ce qui permet une mise à jour régulière. Les associations, entreprises maursoises, sont invitées à faire passer les informations qu'elles souhaitent y insérer.

De nouvelles publications municipales ont vu le jour : la Lettre d'Information de la commune « Mairie Info » qui paraît deux fois dans l'année, est venue compléter le traditionnel Bulletin Municipal d'Informations.

Les missions du service communication concernent également la réalisation de tous les supports de communication nécessaires à la mise en valeur des différentes animations, à savoir : affiches et tracts pour chaque manifestation, dépliants, programme des animations municipales etc. La conception des affiches, tracts, cartes de vœux, cartons d'invitation est le plus souvent réalisée en interne.

Horaires d'ouverture au public des Services

Service animation : le lundi de 9h à 12h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Service Communication : Les lundis et mardis de 9h à 12h, les jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h

LA FOIRE AU MATÉRIEL AGRICOLE A FÊTÉ DIGNEMENT SON QUART DE SIÈCLE.

C'est sous un franc soleil, le dimanche 18 avril, que s'est déroulée la 25ème édition de la Foire au Matériel Agricole. Elle a été l'occasion pour beaucoup de partir en chasse des bonnes affaires mais aussi à la découverte des nouveautés en matière de matériel agricole et motoculture de plaisance. Les professionnels ont proposé une large palette d'engins dernier cri, de quoi satisfaire amateurs et professionnels.

Pour répondre aux nouvelles préoccupations en matière d'environnement et de qualité de vie, la foire a accueilli deux nouveaux stands réservés aux énergies renouvelables et à la découverte du bio.

Parallèlement, les visiteurs ont pu déguster les tripoux proposés par les restaurateurs et cafetiers de Maurs, découvrir les ouvrages réalisés par l'association de Patchwork qui exposait pour l'occasion. Quant aux amateurs de jardinage, ils ont pu acheter des plants et fleurs de saison.

Encore merci à Albert Seyrolle à l'initiative de cette manifestation, qui 25 ans après a toujours autant de succès.



Le matériel



l'exposition avicole



Les plants et fleurs

SALON DES PEINTRES : 21^{ÈME} ÉDITION, DU 24 JUILLET AU 7 AOÛT 2010

Pierres et Architecture de Châtaigneraie

Le 21^{ème} Salon des Peintres se déroule à Maurs du 24 Juillet au 7 août 2010 à la mairie, salle Le Veyre. Cette année, l'exposition se fait autour d'un thème, afin de lui donner une certaine forme d'unité. Le thème retenu est le suivant : Pierres et Architecture de Châtaigneraie. La diversité vient du mode d'expression singulier de chacun. Le nombre d'œuvres autorisées par exposant a été volontairement limité à 3 afin de favoriser l'accès à un plus grand nombre d'artistes. Grâce à la formule du gardiennage de l'exposition par les peintres eux-mêmes, les artistes ont la possibilité de rencontrer directement le public, d'expliquer leur démarche artistique et leurs recherches personnelles.

Cette année aura pour particularité la participation des enfants de l'association de dessin « Mine de Rien ».



Affiche 2010

LES ANIMATIONS MUNICIPALES BATTENT LEUR PLEIN !

C'est dans le cadre verdoyant du Domaine du Fau, que les professionnels du Tourisme, la presse et les radios locales ont découvert le détail du programme des animations de l'été, mis en place par le Service Animation de la commune de Maurs.

Dans une ambiance détendue, Christian Rouzières, Maire de Maurs, Anne Tanné, adjointe au Maire, ainsi que Jérémie Morel, animateur municipal se sont prêtés au jeu des questions-réponses. Ils ont détaillé plus amplement chaque animation, ainsi que l'objectif plus général qui a présidé à l'élaboration du programme.

Un programme volontairement éclectique, puisque gratuit et destiné à tout public : arts du cirque, arts de la rue, concerts, marché de nuit et marchés de Pays, feu d'artifice, projection cinématographique en plein air, sont les temps forts de cet été 2010 à Maurs.

Petit rappel des animations du mois d'Août :

- **Jusqu'au 7 août**, salle du Veyre : 21ème Salon des Peintres, sur le thème « Pierres et Architecture de Châtaigneraie », avec la participation des enfants de l'association « Mine de Rien ».
- **Jeudi 5 août 2010**, sur le Tour de Ville : Carnage Production Spectacle de rue Muet et en couleur présente GIGN (le groupe d'Intervention Globalement Nul).
- **Mardi 10 août**, à partir de 19 h au domaine du Fau : Marché de Pays
- **Mercredi 11 août**, à 18h, sur le Tour de Ville : dans le cadre du Festival Eclat d'Aurillac, la compagnie Les Piétons présente son spectacle « Haïcuc », un concert vocal et dansé.
- **Jeudi 26 août**, à la tombée de la nuit sur le Tour de Ville : la Compagnie Akouma clôture la saison estivale avec son spectacle de déambulation de feu

3^{ÈME} ÉDITION DU FORUM DES ASSOCIATIONS LE 4 SEPTEMBRE 2010

Le prochain Forum des Associations sera une nouvelle fois le théâtre de nombreux échanges, l'occasion pour chacun, petits et grands de partir à la découverte des trésors dont recèle le monde associatif du territoire et pourquoi pas pour certains l'occasion de sauter le pas et de s'engager !

Les responsables associatifs, les élus dont Mme Tanné, adjointe au Maire de Maurs, Patrick Travers, Vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Maurs, Jérémie Morel, Animateur Municipal, ainsi que Séverine Prat, Animatrice de la Communauté de Communes du Pays de Maurs, se sont réunis le 16 juin à la salle du Veyre pour une première réunion de préparation.

ARTISANAT D'ART : VERS DE NOUVELLES RENCONTRES ! LES 9 ET 10 OCTOBRE 2010

Les prochaines Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art se dérouleront les 9 et 10 octobre 2010. Elles fêteront leurs 12 ans d'existence.

Le service animation de la commune sous l'impulsion de la commission culture, travaille dans le sens d'un renouveau de la manifestation, qui depuis quelques années montrait des signes d'essoufflement.

L'objectif de ce travail de fond est de redynamiser ce rendez-vous de la mi-octobre bien ancré dans la vie locale et bénéficiant d'une identité affirmée. Pour ce faire tout est mis en œuvre pour promouvoir la création artisanale, en encourageant les créations originales, en donnant le temps d'un week-end un espace d'exposition et de démonstration aux artisans d'art locaux.

Une enquête a été menée auprès des artisans d'arts afin de mieux cerner leurs attentes, de prendre en compte leurs remarques pour mener une réflexion la plus objective possible sur les enjeux de la manifestation et les améliorations à y apporter.

Parallèlement et dans le même esprit, un concours a été lancé pour la réalisation de l'affiche des 12^{èmes} Rencontres. Il a été ouvert à tous, ainsi qu'aux écoles de graphisme. Cette affiche doit être le reflet de la création artisanale, en mettant en valeur le travail manuel, la création locale, l'inventivité.

CONSEIL JEUNES : LES PROJETS ONT ÉTÉ SÉLECTIONNÉS

Le 10 février 2010 se mettait en place le Conseil Jeunes : les 18 jeunes conseillers prenaient fièrement leurs fonctions dans la salle d'honneur de la Mairie. Le jeudi 8 avril, chaque jeune conseiller s'est inscrit dans la commission de son choix en fonction de ses centres d'intérêts.

Petit rappel : les commissions et leurs différents membres

- **Commission Sports et Loisirs** : Berredjm Sofyan, Lachiver Anthonine, Lavigne Estelle, Semenzin Elisa, Bessières Antoine, Canet Steven.

- **Commission Communication et Culture** : Dabey Dylan, Janheyre Clément, Boisseau Louna, Huriez Alexandra, Sagnes Ludivine, Bessières Clément.

- **Commission Environnement** : Blanc Valentin, Leroy Marius, Raffy Manon, Cook Ugo, Canonge-Puech Jade, Golding Liam.

Depuis la mise en place du Conseil Jeunes, les 3 commissions se sont toutes réunies 4 fois chacune. Le fonctionnement est identique pour chacune d'entre elles, à savoir : les conseillers proposent des idées. Ils choisissent en commission les projets réalisables en concertation avec les élus et l'animateur.

Détail des Projets par commission :

- **Commission sports et Loisirs** : constat et réflexion sur les améliorations à apporter au Gymnase ; constatation des dégâts et réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour réhabiliter le Skate-Park.

- **Commission environnement** : travail sur la pollution urbaine sur les trottoirs (mégots, papiers, déjections canines) avec l'installation de toutounettes (ou vespachiens) ; mise en place et fabrication sur Maurs, de nichoirs pour les oiseaux.

- **Commission Culture et Communication** : mise en place d'un Blog du Conseil Jeunes ; organisation d'une grande Fête des enfants à Maurs.

Les différents projets seront réalisés durant l'année scolaire 2010-2011. Les Conseillers Jeunes se réuniront de nouveau en Septembre prochain, lors d'une assemblée plénière afin de discuter tous ensemble des projets envisagés dans chaque commission.

LE PASS CANTAL A PRIS SES MARQUES...

Depuis sa création il y a maintenant 4 ans, le PASS CANTAL a subi plusieurs modifications et adaptations. Il est devenu aujourd'hui, un dispositif incontournable pour les jeunes cantaliens. En témoigne son succès grandissant : en 2009, 2360 jeunes ont commandé le PASS CANTAL contre 1669 en 2008, auprès du Conseil Général.

Bref rappel des objectifs du PASS CANTAL :

- permettre aux jeunes cantaliens de 11 à 17 ans de découvrir et pratiquer des activités culturelles, sportives et de loisirs.
- valoriser des activités de proximité
- accompagner financièrement les familles
- soutenir les actions et les initiatives.

Les dépliants explicatifs fournis par le Conseil Général sont disponibles en mairie sur simple demande. La commune accepte ce mode de paiement pour les entrées à la Piscine et les inscriptions à l'Ecole Municipale de Musique.

Pour toute information complémentaire :

www.cantal.fr ou 0 800 22 68 25 (numéro gratuit)





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Merci aux lecteurs qui font vivre la Bibliothèque par leur fréquentation chaque année plus importante. Les animations et les expositions connaissent des fréquentations variables : l'exposition sur Paris-Nice a eu un grand succès, surtout auprès des élèves de tout le canton, mais les lectures musicales qui ont eu lieu au printemps dans le cadre du festival départemental par Monts et par Mots, se jouent souvent en comité réduit... pourtant tous les spectateurs sont enchantés de leur soirée et en redemandent !

Quelques points pratiques : Depuis janvier 2010 l'abonnement à la bibliothèque donne droit à un accès gratuit à internet à la salle multimédia (sur présentation de la carte d'abonné).

Pendant les vacances d'été, du 16 août au 6 septembre, la bibliothèque sera ouverte seulement les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h.

JEU DE L'ETE : Partez à la découverte des départements français. Les noms des départements sont suivis de leur numéro... pour une petite révision !

Quel est l'animal fétiche du Calvados (14) ?

Quel est le célèbre écrivain, auteur de roman d'aventures, qui est né à Nantes (Loire Atlantique - 44) en 1828 ?

Toutes les questions sont tirées du livre « Départements en jeux et questions » de Sabine Jeannin et de Carole Hardoüin, que vous pouvez retrouver à la Bibliothèque.

ESPACE MULTIMEDIA

L'Espace Multimédia de Maurs est ouvert à la population de la Châtaigneraie et des environs. Ce service municipal est situé au F.A.A, route de Bagnac, et jouxte la Bibliothèque. Il abrite également l'antenne de formation du Greta des Monts du Cantal. L'espace Multimédia est ouvert à toute personne désireuse d'utiliser un ordinateur pour une connexion Internet par exemple, ou pour différents travaux de bureautique. Un public éclectique fréquente déjà ce lieu de détente et de travail : les lycéens et étudiants pour les recherches scolaires, les vacanciers pour consulter leurs emails. Diverses associations profitent également de ce matériel pour créer des affiches, taper du courrier etc....

Depuis janvier 2010 les connexions Internet sont gratuites pour les abonnés de la bibliothèque ainsi que pour les jeunes de moins de 16 ans.

Josiane MARQUET animatrice de cet espace, est là pour vous aider dans vos recherches sur internet, dans la mise en page de vos travaux et autres.

Josiane MARQUET vous accueille l'été : les Mardis et Jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Fermeture pendant l'été 2010 du 20 juillet au 16 août

Coordonnées : Espace Multimédia - Route de Bagnac - 15600 MAURS - Tél. 04.71.49.78.58 et espacemultimedia@ville-maurs.fr

TRAVAUX

TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux pour la réalisation du programme de voirie communale ont été attribués à l'entreprise COLAS Rhône-Alpes, pour un montant total de 94 504 € H.T.

Les travaux concernent les secteurs suivants :

- Voie communale du Cammaï
- Voie communale de la Galtayrie
- Lotissement le Conte :
 - Trottoirs rue des Iris et rue des Hortensias
 - Chaussée rue des Hortensias et Place du Conte
- Lotissement du Vallon
 - Trottoir Impasse des Ganelets
- Rue Antonin Fel (accès à la Maison de Retraite)
- Impasse Belle Fontaine (sous réserve du passage dans le domaine public)
- Rue du 19 mars 1962
- Diverses voies communales

TRAVAUX - LES BRÈVES

Réalisé et en cours

Au camping

La réfection de la toiture du sanitaire camping est achevée. La mise aux normes électriques de l'ensemble des bâtiments du complexe est en cours.



Au gymnase

Une mise aux normes a été faite, elle concerne l'installation d'une porte de sécurité et la réfection de l'éclairage. Un nettoyage complet des parties hautes du bâtiment a été effectué.

Défibrillateur

Le défibrillateur a été installé au Stade Pierre Fabre, sur le bâtiment d'accueil du Camping avec les instructions d'utilisation.

Foyer d'Accueil et d'Animation



D'importants travaux de remise aux normes du FAA sont en cours. Ils concernent la réfection de la verrière, la création de sanitaires et le déplacement du bar au rez-de-chaussée. L'estimation globale du coût des travaux s'élève à 120 000 € H.T. La préparation de la salle (nettoyage, enlèvement des rideaux...) a commencé, ainsi que les travaux de création du nouveau sanitaire.



Sécurisation de carrefours

Les sorties au niveau de la Maison de Retraite et du lotissement l'Arcambe ont été sécurisées. Des plots avec bande réfléchissante ont été installés par les agents techniques de la ville.

Aire de Jeux pour enfants

De nouveaux jeux ont été ajoutés, lors de la réinstallation des jeux pour enfants sur l'aire située à proximité de la maison de retraite.

Eclairage du Stade

La rénovation de l'éclairage du stade est lancée. 4 nouveaux pylônes vont être installés en remplacement des pylônes de béton existants. Le coût global des travaux s'élève à 165 000 € T.T.C, opération financée par le Syndicat d'Electrification du Cantal, l'Etat, la Fédération Française de Foot. Le Conseil Général du Cantal offre quant à lui le panneau lumineux d'affichage des scores.



Fleurissement de la commune

Comme chaque année un effort particulier est apporté au fleurissement de la commune, qui s'est inscrite au Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris. A n'en pas douter le travail des agents des espaces verts sera une nouvelle fois récompensé.



Livraison de la nouvelle citerne d'arrosage

Pour l'arrosage des espaces vert : le service Espace Vert de la commune dispose depuis le début du mois de juillet, d'une nouvelle citerne d'arrosage répondant aux normes de sécurité en vigueur.



TRAVAUX - LES BRÈVES

Acquisition d'une réserve incendie

Cette réserve placée à proximité du centre d'hébergement Saint-Joseph a été demandée à la commune par les services de sécurité incendie. Cet achat d'un montant de 15 540€ H.T plus les travaux de terrassement et de réseaux n'ont pu être budgétés. Le Conseil Municipal regrette que ces normes de sécurité n'aient pas été intégrées lors de l'élaboration du projet.



Les mauvaises surprises

Travaux sur le petit bassin de la Piscine Municipale

Lors de l'ouverture de la Piscine Municipale, une fuite d'eau importante a été détectée. Un diagnostic réalisé par une entreprise spécialisée, s'est avéré nécessaire. Le grand bassin a été déclaré étanche, par contre le petit bassin perdait en moyenne 20 m3 d'eau par jour. La commune s'est vue dans l'obligation de réaliser rapidement ces travaux onéreux. Elle a été contrainte de fermer le petit bassin pendant toute la durée des travaux. La réouverture a été effective le 02 juillet, grâce à la mobilisation des agents techniques municipaux et de l'entreprise spécialisée (Sarl VDS).

A venir

4^{ème} tranche des Travaux de l'Abbatiale

Le début des travaux qui était espéré pour le début du printemps est repoussé à l'automne, 3 lots requérant à ce jour, des mises au point complémentaires.

AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DE L'ORATOIRE

Les travaux d'enfouissement des réseaux sont achevés.

Près de 3000 m de canalisation ont été changés de la grande fontaine au lieu-dit « Cibut ». Les techniciens ont été surpris par la vétusté des réseaux existants, ce qui a parfois retardé les travaux et entraîné des coupures d'eau plus nombreuses que prévues, sur la conduite principale de la commune.

Les services municipaux ont fait le maximum pour tenir la population informée et ont largement diffusé l'information : presse locale, affichage, appels téléphoniques, Site Internet.

Cependant des gênes ont été occasionnées. La municipalité remercie une nouvelle fois les maursois pour leur compréhension.

La suite du chantier concerne l'ensemble des travaux de voirie : remise en état de la chaussée avec la création de trottoirs et la pose de lampadaires. Sur la route de Quézac à l'angle du cimetière, un rond point viendra compléter l'ensemble, courant septembre.

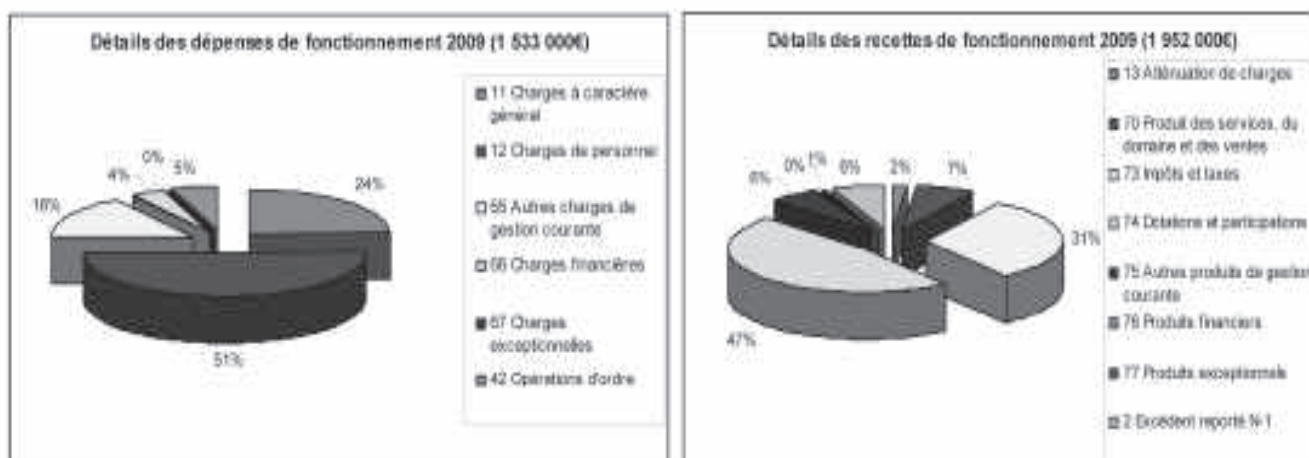


COMPTES ADMINISTRATIFS 2009

Le budget se présente en 7 budgets distincts : le budget principal, celui de la commune, et 6 budgets annexes (eau, camping, transport scolaire, CCAS, lotissement Le Camp, lotissement Le Conte). Le résultat consolidé des comptes administratifs (à savoir le résultat cumulé de l'ensemble des budgets hors CCAS) fait ressortir un résultat positif en 2009 de **+281 801.91€ (contre +449 392.03€ en 2008)**.

Ce résultat global en diminution par rapport à 2008 n'est pas inquiétant, il est dû principalement aux résultats déficitaires (négatifs) des budgets lotissements Le Camp et Le Conte. En effet, la commune ayant un léger fond de roulement, a décidé de ne pas réaliser d'emprunts pour les travaux du lotissement Le Conte. La majorité des travaux du Conte ayant été réalisés en 2009, les dépenses ont été conséquentes (210 000€ HT) tandis que les recettes, subventions et premières ventes de lots ne seront encaissées qu'en 2010.

Quand au budget **de la commune** (résultat 2009 du budget principal : +307 168.87€), il est excédentaire et permet de prendre en charge les dépenses courantes mais aussi d'autofinancer une partie des investissements engagés notamment l'ensemble des travaux d'éclairage public, l'achat de matériels (chapiteaux, cache-containers, matériel informatique, bureaux...), les frais d'étude pour le Plan Local d'Urbanisme et les travaux du réseau pluvial. En 2009, la commune a emprunté 280 000€ afin de financer une partie des travaux de voirie 2009 et les premières factures relatives aux aménagements du secteur Oratoire. Le ratio de surendettement (encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement) indique une situation financière correcte. Il est à noter que les dépenses de fonctionnement sont contenues avec une petite augmentation de 0.57% des dépenses entre 2008 et 2009.



Le budget **eau** (résultat 2009 : +340 787.16€) est également excédentaire, ce qui a permis d'acquérir 2 véhicules, un relevé de compteurs à distance et le renforcement de l'Estradotte.

Le budget **camping** est un budget déficitaire pour lequel la commune verse une subvention d'équilibre. Les principales dépenses d'équipement réalisées consistent aux premiers travaux d'aménagement de la salle des campeurs et la réfection de la toiture pour 25 000€HT. Il est bon de rappeler que la réfection de toiture aurait pu être prise en charge par les assurances – garantie décennale- si l'ancienne municipalité l'avait activée à temps.

ACTIONS DE LA COMMUNE EN QUELQUES CHIFFRES

196 cartes d'identité délivrées
41 passeports biométriques instruits
62 élèves à l'école de musique
5 783 entrées bibliothèque
2 807 visiteurs au Salon du Livre Jeunesse
254 entrées espace multimédia

134 déclarations d'urbanismes enregistrées
7 686 entrées piscine
68 élèves inscrits en école maternelle
88 élèves scolarisés à l'école primaire
81 Km de voirie communale entretenue
1 303 Abonnés à l'eau

BUDGETS PREVISIONNELS 2010

BUDGETS	Résultats 2008	Résultats 2009	Budgets prévisionnels 2010	
			Fonctionnement	Investissement
Budget de la commune	117 178,89	307 168,87	1 977 000,00	2 888 000,00
Budget annexe Adduction d'Eau Potable (AEP)	333 966,46	340 787,16	320 000,00	527 000,00
Budget annexe Camping	-2,00	0,00	74 000,00	99 000,00
Budget annexe Transports Scolaires	0,00	0,00	4 000,00	0,00
Budget annexe Lotissement Le Camp	9 127,69	-173 804,81	335 000,00	319 200,00
Budget annexe Lotissement Le Conte	-8 879,01	-182 349,31	820 000,00	587 000,00
Budget CCAS voté par le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social	-1 000,00	0,00	8 800,00	0,00
TOTAUX	449 392,03	281 801,91		

L'année 2009 a permis de lancer un des plus gros projets de la mandature, l'aménagement de l'Oratoire qui s'achèvera à l'automne 2010, suite à quelques retards de travaux. Mais de nombreux travaux d'investissement sont nécessaires au vu de l'état des dégradations constatées de certains bâtiments (camping, piscine, FAA, gymnase). Des mises aux normes sont urgentes et incontournables.

Malgré les désagréments engendrés par l'absence d'entretien des bâtiments communaux, durant les huit dernières années, les projets de ce conseil municipal voient le jour et vont se poursuivre. Outre tous les projets cités dans les articles précédents la commune devra également réaliser des achats de matériels (mobiliers urbains, sonorisation, aménagements des écoles, de la mairie, garderie, école de musique...)

Au vu de l'importance du volume des dossiers envisagés, et de la volonté de la commune de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2010, des emprunts conséquents devront être contractés. De plus, les principaux co-financeurs des projets, à savoir l'Etat et le Conseil Général, sélectionnent et écartent certains projets. Ainsi, des opérations ne pourront débuter qu'une fois les accords de subventions obtenus ou devront être reportés au vu de la conjoncture nationale.

VOTE DES TAUX 2010

Conformément à son engagement et au vu de la conjoncture, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux 2009 à savoir :

	Taux communal 2010	Pour mémoire, taux moyens communaux de 2009 au niveau	
		national	départemental
Taxe d'habitation	9.63%	14.97%	14.82%
Taxe foncière bâtie	19.82%	19.32%	23.53%
Taxe foncière non bâtie	94.74%	45.50%	84.98%

Dans le contexte actuel de désengagement des partenaires publics et notamment de l'Etat, si la commune souhaite poursuivre son action, elle devra à l'avenir faire des choix difficiles : limiter certaines de ses dépenses (de fonctionnement ou d'équipement) et / ou augmenter ses impôts afin de répondre aux attentes de la population.

ECONOMIE

La Communauté de Communes a souhaité favoriser l'accueil de groupes sur son territoire par la construction d'un hébergement collectif. Ce dernier est mis à disposition du Lycée d'Enseignement Agricole Saint-Joseph qui en assurera la gestion. Le lycée a su en effet développer des formations spécialement adaptées à la vie et à l'économie locale (aides soignantes, section « cheval »,...). Par ailleurs, des partenariats ont été engagés avec l'UFCV, afin que le site de Maurs devienne le centre référent au niveau régional pour l'accueil de séjours avec la thématique cheval.

Un hébergement de groupe au Campus du Vallon

Le lycée Saint Joseph de Maurs qui accueillait déjà des groupes de jeunes et de vacances adaptées pendant l'été, pourra dorénavant proposer 45 places supplémentaires en chambres de 2 lits. Ce nouvel hébergement de qualité, avec son service de restauration collective, sera proposé à des groupes d'enfants et d'adultes. Ceux-ci pourront alors profiter, lors d'un week-end ou de séjours plus longs, des différentes activités sportives et culturelles du territoire. La salle polyvalente du Lycée, jouxtant ce nouveau bâtiment, permet également de recevoir des regroupements familiaux, en gestion libre ou avec un repas de traiteur.



Contact : 04.71.49.02.29 – hebergement@leap-maurs.com

CULTURE

En août, le Conseil Communautaire a choisi de prendre la compétence culturelle sur les points suivants: la diffusion de spectacles vivants et l'initiation à la culture en milieu scolaire.

Deux spectacles pour tout public, ont déjà été présentés sur le territoire: LORULH pour les Rapatounades à Mourjou et GACIAPHONE dans le cadre d'Hibernarock à St-Constant avec deux ateliers Bande Dessinée à l'ALSH (Accueil de Loisir Sans Hébergement) de Maurs, et un atelier à la médiathèque de Mourjou.

130 habitants du Pays de Maurs ont donc pu bénéficier de ces spectacles.

De plus l'organisation du premier spectacle vivant à destination des scolaires « LOUPIOTE » de la compagnie Fleur de Peau, a eu lieu **Mardi 8 juin 2010** sur la commune de Maurs. Deux séances ont été organisées l'une à 9h30 et l'autre à 10h30. Toutes les écoles du territoire du Pays de Maurs ont été invitées au spectacle pour leurs élèves de maternelle et de CP.

Contact : 04.71.46.77.08 – mnoblanc-ccpmaurs@orange.fr

Le Président fait le point sur l'état des travaux au premier semestre 2010

• La rue de l'oratoire :

un chantier compliqué qui touche à sa fin, à ce jour du Tour de ville à CIBUT en passant par la route de Quézac ou par la rue de l'Oratoire, des réseaux tout neufs ont été installés : une conduite pour les eaux usées et une conduite pour les eaux pluviales

Il ne reste plus qu'à s'assurer que tous les riverains respectent bien la séparation des eaux en amont de leurs branchements.

• Le poste de relèvement de Saint Etienne :

Une réfection complète des conduites intérieures du poste de relèvement a été réalisée ainsi que le remplacement des appareils électriques surveillant son alimentation.

Point sur les travaux en cours :

• Route du Vallon, entre le passage à niveau et la station d'épuration :

Un chantier spectaculaire avec un impact important sur l'environnement, le remplacement de la conduite qui collecte les eaux usées de Maurs et Saint-Etienne est en cours : des tranchées profondes sous le niveau de la Rance, la traversée de la Rance, des tuyaux en fonte de gros diamètre, une route fermée pour plusieurs semaines, une réfection du poste de relevage de la station d'épuration.

Et à l'issue de ces travaux : un collecteur absolument étanche qui préservera le milieu naturel ainsi que le fonctionnement de la station d'épuration en supprimant les arrivées d'eaux parasites.

Point sur les travaux à venir :

• Création d'un réseau d'assainissement sur Calsacy Puechroux:

Cet automne, les travaux de la première tranche du réseau d'eaux usées de Calsacy Puechroux commenceront et avec eux les difficultés d'évacuation des eaux d'égout des riverains commenceront à s'estomper.

Le SIVU travaille à l'amélioration du fonctionnement de l'assainissement de nos communes, ces travaux ne pourront être efficaces que si chacun en amont du réseau d'assainissement :

- respecte la séparation des effluents (la pluie d'un côté, les égouts de l'autre).
- utilise correctement le réseau d'eau usée (les égouts dans le tuyau, les ordures dans la poubelle).

Michel FEL

COMITE DE JUMELAGE

Un séjour à Los Arcos pour les Collégiens des Portes du Midi...

C'est avec une grande satisfaction que le Comité de Jumelage a répondu à la sollicitation de l'Association des parents d'élèves et de Madame VIVAREZ, Principale du collège des Portes du Midi, afin d'organiser un voyage pour la classe de Troisième. Au cœur même de sa mission, le Comité a été particulièrement flatté d'accompagner ce projet. L'alliance des compétences, associée à celle du Conseil Général en ce qui concerne le montage financier, a permis que 23 jeunes encadrés par des parents d'élèves et du personnel du collège séjournent du 19 au 23 avril près de Los Arcos.

Le programme était riche et l'accueil toujours aussi chaleureux. Outre les différentes visites et activités, Jérónimo GOMEZ ORTIGOSA, maire de Los Arcos n'a pas manqué de recevoir ses amis maursois avec la chaleur et la gentillesse que nous lui connaissons. Reçus également au collège de Los Arcos, les élèves ont rencontré des jeunes de leur âge... Il paraît que certains correspondent encore... « Tanto mejor ! », le jumelage c'est fait pour ça.

Et pour l'Association Cyclotouriste.

Au mois de juin, ce sont nos amis cyclotouristes qui à leur tour se sont rendus à Los Arcos pour découvrir la région. Le Comité a bien sûr répondu favorablement à ce projet en apportant une aide logistique. Voilà une riche idée, un cocktail fait de sport, de convivialité et de jumelage, à consommer sans modération.

Mais nos amis de Los Arcos, quand les verrons-nous à Maurs ? Me direz-vous... A l'automne, très certainement. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le comité va travailler à ce projet. 2010 est une belle année pour le jumelage.

UNIVERSITÉ INTER ÂGES DE HAUTE AUVERGNE (UIHA)



Association ouverte à tous, l'UIHA a ouvert une antenne à Maurs en 2005. Cette antenne propose un cycle de conférences mensuelles, d'octobre à juin, sur des sujets variés : histoire de l'art, conférences d'intérêt local (avec visite des lieux), astronomie, présentation de voyages, de sujets écologiques. L'abonnement pour les 9 conférences s'élève à 30 €. Toutefois, il est possible de venir occasionnellement moyennant une participation de 5 €. Pour les scolaires, ces conférences-diaporamas sont ouvertes gratuitement.

Voici le programme du 1er trimestre 2010-2011, **le mardi à 18h30 dans la salle du Veyre** à la Mairie de Maurs.

• **Mardi 26 octobre** : « L'histoire de l'éventail à travers les siècles » par Jacqueline ROCHETTE, avec une exposition d'éventails du dimanche 24 au jeudi 28 octobre, salle du Veyre.

• **Mardi 16 novembre** : « L'avenir de la Terre ; les modifications de l'environnement : le réchauffement ? l'environnement spatial ; l'activité solaire ; la fin inéluctable de l'étoile Soleil » par Pierre BOULDOIRES de l'Association Equinoxe.

• **Mardi 14 décembre** : « Albert Camus, de l'homme révolté à l'homme résigné » par Jean-Pierre Gaildraud, écrivain et historien de la guerre d'Algérie.

Le programme de l'année sera diffusé à l'occasion de la 1ère conférence. Voici les projets pour les conférences suivantes : les diverses techniques de la peinture sur soie, la politique économique européenne, les procédés pour avoir un jardin « naturel », l'histoire des poids et mesures, les plantes toxiques, le monde du cinéma raconté par un grand acteur.

**Pour tout contact : 9, place de la Paix – B.P.60624 15006 Aurillac cedex - Tél. /Fax : 04 71 48 89 89
Courriel : uiha@orange.fr – Site Internet : www.uiha.fr - Association loi 1901 J.O. du 7 avril 1993**

AUTOSUR

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Ets GLAYAL M.-L.

Mauris

SARL C.T.A.M.

Zone Artisanale - 15600 MAURS

Tél.: 04 71 49 09 69



RESTAURANT
BAR A TAPAS

LE PUPITRE

Chez DOUNE

32 TOUR DE VILLE
15600 MAURS
0471480693

CAYRE Alain

Electricité générale

Automatismes de portail

Détection incendie

Zone Artisanale - Mauris

Tél. 04 71 46 78 36

Fax 04 71 46 72 72

VIDANGE IS

Sarl Macheix

Vidange Assainissement

AURILLAC : 04 71 64 34 79

Fax : 04 71 64 37 29

E-mail : sarl.macheix@wanadoo.fr



VOTRE ENTREPRISE LOCALE

- VIDANGE - CURAGE
- DÉGAZAGE CUVES
- LAVAGE CONTENEURS
- DÉPOLLUTION
- BALAYAGE

DGM

MENUISERIES

33, avenue Georges Pompidou - 15000 Aurillac
Tél. 04 71 64 00 90 - Fax 04 71 64 10 30

Site : www.dgm-menuiseries.com

Mail : dgm-menuiseries@wanadoo.fr



1 Avenue de Coëthe 15000 Aurillac - A: 04 71 45 12 65

Mail : auvergne.collectivites@vegapet.fr

TOUS PRODUITS ET MATERIELS D'ENTRETIEN

Collectivités - Grands Consommateurs

Partenaire HYGIAL

NOTRE SERVICE FAIT LA DIFFERENCE

**Niifisk
Advance**



VivaL

by Casino

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Location vidéo DVD

15600 MAURS - Tél. 04 71 46 77 91

MENUISERIES
ALUMINIUM - BOIS - PVC

FABRICATION - POSE

VOLETS ROULANTS

CLOISONS SECHES

MAZE ET FILS

138, Avenue de Coëthe
15000 AURILLAC

tél : 04.71.63.48.47

fax : 04.71.63.50.48



CLUB DES AINÉS RURAUX

Le Club des Aînés de Maurs, avec encore pour cette année 2010 ses 300 adhérents, vous invite à le rejoindre et à participer à ses activités diverses : marches, jeux de mémoire, danses traditionnelles, pétanque, belote et autres, ainsi que des voyages organisés. **Pour tous renseignements** : s'adresser à la Présidente de l'association, Mme NAUD Marie-Louise au (04.71.46.72.63).

Nous vous informons que nous serons présents sur le Tour de ville, lors du Forum des Associations, le Samedi 04 Septembre 2010 ; ainsi que le Dimanche 10 Octobre 2010 pour notre dégustation de « Châtaignes et de Cidre » lors des rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art.

Amis, fidèles danseurs et amateurs de danses, les Aînés de Maurs organisent également un thé dansant le Jeudi 11 Novembre 2010 animé par Michel BONNEFOUS, au Foyer d'Accueil et d'Animation à 15h, suivi pour ceux qui le désirent d'un dîner (soupe au fromage et sa suite...) Nous vous y attendons très nombreux.



ADMR DU SECTEUR DE MAURS :

« Mieux connaître ses services afin de mieux être aidé »

Afin de mieux répondre aux besoins des familles, l'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural a eu, particulièrement cette année, le souci de faire connaître ses services par : la participation au **forum des associations**, la réalisation **d'affiches et de plaquettes** (un travail éducatif et pédagogique mené en partenariat sur plusieurs mois avec une équipe d'élèves de terminale du Lycée Agricole St-Joseph dans le cadre d'un projet d'action professionnelle au service du développement local), ainsi qu'une **matinée rencontre - questions/réponses**, avec les élèves de la classe de 1ère « Service aux personnes ».

Les **activités théâtrales** proposées par l'ADMR sont un moment de convivialité au sein de l'Association, de détente pour les aidants et les familles qui peuvent y assister. Elles apportent une aide financière non négligeable au fonctionnement de l'association. Deux représentations sont généralement fixées le dernier week-end des vacances d'hiver ; mais d'autres représentations sont données dans diverses communes. Habituellement fixée en mai, l'Assemblée générale locale se tiendra cette année courant septembre. S'appuyant sur des cas concrets et variés, elle se clôturera par le thème : « Besoin d'aide ? Démarches à suivre... ».

L'ADMR fournit **un service de qualité : stages de formation** (en 2010 adaptation à l'emploi; maladie d'Alzheimer; handicap et pathologie lourde; violences relationnelles. Tous les mois **une réunion de l'ensemble des salariées est organisée**, afin d'établir les plannings et d'échanger sur les interventions menées au quotidien. Grâce à l'action conjuguée de bénévoles et de salariés, l'ADMR propose toute une gamme de services à domicile pour toute personne, toute famille en difficulté passagère ou dans la durée.

Bureau : ADMR de MAURS, 104 Tour de Ville - 15600 MAURS

Tél/fax : 04 71 46 77 40 - Messagerie : admr.maurs@wanadoo.fr - Si urgence : 06 72 35 88 53

Permanences tenues par Laurence FOUR (responsable travail) - Les lundis et vendredis de 8h30 à 11h

Par des bénévoles les jeudis de 10h30 à 11h 30.

NOUVEAU ! ATELIER D'OCCITAN

« Moi aussi, pôde apprendre a parlar ! »

Cette année, un atelier d'occitan sera proposé à Maurs par l'Institut d'Etudes Occitanes à partir de la rentrée pour tous ceux qui souhaitent découvrir ou redécouvrir « la lenga del país ». Pas de niveau pré-requis! L'atelier sera ouvert à tous et se déroulera à la salle du Gravierie (ancienne salle du Greta à la mairie) le jeudi soir de 18h30 à 19h45. Il sera animé par M. Roland Caumel. Le premier atelier aura lieu **le jeudi 23 septembre**.

Renseignements et inscriptions :

Institut d'Etudes Occitanes, 32, cité Clair - Vivre - B. P. 602, 15006 Aurillac

Tél. : 04.71.48.93.87 et / ou ieocantal@wanadoo.fr

FNACA

Le Conseil d'Administration du Comité du Canton de Maurs s'est réuni le 13 janvier 2010. Le bureau a été élu avec quelques changements.

Président d'Honneur : Albert CAUMON - **Co-présidents** : Roger BALDY, Cyprien DALMON.

Secrétaire : Yvette VISINONI - **Trésorier** : Jean GLON - **Responsable Journal** : Michel DELPON

Le banquet annuel s'est déroulé le 28 février 2010 à Rouziers, avec 129 participants qui ont pu apprécier un excellent menu dans la joie et la bonne humeur. Le 19 mars 2010 a été célébré une fois de plus, devant une assistance très nombreuse : 17 heures, Messe célébrée en souvenir de tous nos camarades décédés ; 18h30, Cérémonie aux monuments aux morts à la mémoire des 30 000 morts pour la France lors de la Guerre d'Algérie, en présence des drapeaux de tous les anciens combattants, des élus du Canton et de la Ganelette. Le verre de l'amitié offert par la Municipalité est venu clôturer cette cérémonie.

Le 9 avril 2010 à la Salle du Veyre, le Bureau Départemental de la FNACA a organisé une réunion d'information réservée aux veuves, adhérentes ou non, pour les comités de Montsalvy, Marcolès et Maurs. A cette réunion animée par M. Pierre MOYRAC on a noté la présence de Mme HERCOUET-TESTA, adjoint au maire et des représentants des anciens prisonniers. Tous les problèmes des conjointes survivantes (juridiques, sociaux, accès aux maisons de retraite...), furent débattus. Compte tenu de la participation importante lors de cette première réunion, d'autres seront programmées au niveau départemental.

COMMISSION FEMININE

La commission féminine du GDA de Maurs est une association créée en 1997 et présidée par Anne-Marie LASSALE. Elle regroupe actuellement une quinzaine d'agricultrices. Elles se retrouvent deux lundis après-midi par mois, afin d'échanger leurs expériences autour de travaux pratiques : informatique, cuisine, couture ...Et aussi pour passer de très agréables moments : c'est l'occasion de fêter les anniversaires de chacune d'entre elles.

Ces agricultrices ont accueilli un groupe de femmes de bourgogne, à qui elles ont fait découvrir leurs exploitations et la région, le but étant de créer des échanges. Les cantaliennes iront à leur rencontre à l'automne.

Pour 2010, le programme de la commission féminine comprend également :

- Une conférence sur la maladie d'Alzheimer
- Une journée d'information sur la retraite, avec des intervenants de la MSA et du service juridique de la Chambre d'Agriculture.

Qu'il s'agisse de distractions ou de sujets très sérieux, ces quelques moments partagés ensemble sont très importants, souhaités et appréciés de tous.

ASSOCIATION ATELIER D'ARTS PLASTIQUES

«Oh, moi je ne sais pas dessiner !»

Petite phrase entendue de multiples fois. Détrompez-vous, on a tous des capacités. Notre petite association a pour objectif d'accueillir des adultes qui ont envie de prendre un peu de temps pour eux.

Dans un esprit de convivialité, où chacun peut apporter à l'autre, nous peignons, nous dessinons, nous apprenons à observer. Finalement nous progressons et nous nous faisons plaisir en étant guidés, sans que ce soit un cours académique. Nous ne serons jamais des «Artistes», mais nous découvrons le plaisir de faire pour nous même.

Nous travaillons à l'aquarelle, mais du papier à dessin, de la gouache ou de simples crayons de couleurs permettent tout aussi bien de venir essayer et de passer un moment agréable. Nous serons ravis de voir notre petit groupe s'étoffer de votre présence. Le plus difficile c'est de réussir à mettre ce moment dans son emploi du temps. Ensuite on se fait plaisir !

Nous serons présents au Forum des Associations qui aura lieu début Septembre.

A compter de la rentrée de septembre nous vous attendrons à l'Ancienne salle du GRETA appelée maintenant la salle «Le Graverie» les mercredis entre 17h et 19h. La salle se situe à la mairie de Maurs. Enfin si vous désirez plus de renseignements vous pouvez me contacter au : 04 71 49 18 89 - Odile Tellier (Présidente de l'association).



OFFICE DE TOURISME DE LA CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE

Afin de proposer une offre complète de sentiers pédestres de qualité sur son territoire, l'Office de Tourisme de la Châtaigneraie édite un nouveau topoguide de randonnées.

Véritable vitrine de la randonnée en Châtaigneraie, le topoguide permet de valoriser son environnement paysager, ainsi que son patrimoine bâti identitaire et encourage la traversée des villages grâce à une grande majorité de départs de sentiers au cœur même des bourgs.

Ce topoguide est décliné sous 2 formes : d'une part, un classeur regroupant 25 sentiers et d'autre part, des fiches individuelles. Le classeur ne recense que des sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR) et s'ajoute ainsi à la collection départementale « Promenades et Randonnées au Pays des Grands Espaces ».

Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées vise à organiser et coordonner un réseau d'itinéraires de manière cohérente et à ne sélectionner que les itinéraires présentant des caractères suffisants de qualité. Pour cela, chaque sentier doit répondre à une dizaine de critères mettant en valeur les intérêts paysagers, historiques, architecturaux de l'itinéraire, ainsi que son faible taux de goudron.

En complément des fiches randonnée, le classeur est agrémenté d'une présentation du territoire de la Châtaigneraie, de conseils et informations pratiques, ainsi que d'une fiche plastique avec cordon permettant d'emporter facilement sa fiche en balade. Les 25 fiches du classeur sont également éditées sous forme de fiches individuelles et complètent les 30 autres fiches disponibles à l'unité, ce qui porte à 55 le nombre de sentiers qui ponctuent la Châtaigneraie.

Chacune de ces fiches se compose d'un texte de présentation relatif aux principaux intérêts du sentier, d'un texte focus mettant en avant un attrait particulier, un fait historique, une légende, etc..., de photos, d'informations techniques (durée, longueur, balisage), du road-book et du tracé sur extrait de carte IGN.

Ce topoguide a pu voir le jour grâce à l'appui technique d'un professionnel de la randonnée, à la collaboration des 4 Communautés de Communes pour le suivi administratif, ainsi que la collaboration des Mairies pour la partie juridique.



GRETA DES MONTS DU CANTAL

Se former près de chez vous à l'antenne de formation de Maurs

Depuis une douzaine d'années les locaux de l'Espace Multimédia abritent une antenne de formation à distance du Greta des Monts du Cantal. Chaque année, une vingtaine de personnes en moyenne, de divers horizons, se perfectionne dans différents domaines, tels que l'informatique, le français, les maths ou la biologie et bénéficient d'une formation individualisée en fonction de leur projet, et de leurs acquis.

Communiquer via Internet, retoucher une photo, mettre en page une lettre, ou préparer un concours, font l'objet de formations sur mesure. Elles permettent aux stagiaires d'oublier les appréhensions de l'outil informatique, tout en s'initiant aux nouvelles technologies.

Une accompagnatrice vous accueille et vous guide dans vos démarches et lors de votre formation en assurant le lien avec les formateurs du Greta d'Aurillac.

Contact : Josiane MARQUET - Antenne FORE, route de Bagnac - 15600 Maurs

Tél. 04.71.49.06.45 et antenne.fore.maurs@wanadoo.fr

Horaires : Mardi et Jeudi, de 13H30 à 16H30

SOCIÉTÉ DE CHASSE

L'A.C.C.A de Maurs tient à remercier tout le Conseil Municipal pour le soutien unanime apporté au projet de construction d'une salle de découpe aux normes, salle que les membres de l'association attendaient depuis des années.

Nous remercions également les entreprises, ainsi que les employés municipaux qui ont participé aux travaux. A tous un grand merci.

ACCORDEON CLUB DE LA CHATAIGNERAIE



L'Accordéon Club de la Châtaigneraie toujours en ascension !

La sortie du nouveau CD est un travail ambitieux qui a demandé à chaque musicien de l'orchestre de gros efforts. Nous adressons nos sincères remerciements à tous ceux qui ont cru en notre projet et nous vous souhaitons une écoute agréable et satisfaite de notre CD. Contacter Madame Galaud pour vous le procurer.

Les Concours :

- **A Saint-Flour**, le 1^{er} Mai, l'Orchestre Junior en catégorie élémentaire a remporté un premier prix avec coupe (91 points), résultat très encourageant pour une première année de travail.

- **A Bourbon Lancy**, le 23 mai, avec la Confédération Musicale de France l'orchestre senior se présente en niveau excellence avec au programme des œuvres de Galliano, St-Saens, Bratti de Haan. Sous la direction de leur chef Elisabeth Raynal-Goudoubert,

les élèves ont obtenu un premier prix, avec une note de 16,25, un excellent résultat au niveau national.

Au programme de l'été :

- Concerts à Martel, à Saint-Etienne de Maurs
- Animations à Maurs, Roanne Sainte-Marie, à Cardaillac.

Pour tout contact, Madame Josette Galaud : Tél. 04 71 62 20 75

ARPEGE 122 CHANTE SOUS LA DIRECTION DE BLANDINE GAUDIN.

Après une fin de saison 2008 – 2009 marquée par la superbe manifestation qui a célébré son vingtième anniversaire, ARPEGE 122 était présente au forum des associations maursoises qui s'est tenu le 5 septembre. **Ses activités musicales ont repris dès l'automne et les répétitions ont toujours lieu tous les lundis de 18H à 20H à la grange de la Martinelle dans une ambiance studieuse et très amicale.**

Deux stages particulièrement intéressants ont proposé aux choristes une formation à la technique vocale : avec **Musicatreize** les 6 et 7 février à Aurillac et le 15 mai à Maurs avec **Alexandra Ivanovic**. Une sérénade donnée par les stagiaires participants et ouverte au public a clôturé cette journée.

Les conditions climatiques de l'hiver rigoureux n'ayant pas permis la tenue du concert annuel de Noël au profit d'ATD QUART MONDE, c'est en l'église de St-Constant, le dimanche 11 avril que notre groupe a offert sa prestation devant un public nombreux, attentif et chaleureux.

Le 19 juin Arpège 122, chœur de femmes, a participé à un concert donné à VIC/CERE avec la chorale « LA CARLADIESE » dirigée par G. LACOUT. Ces rencontres sont toujours enrichissantes et nous donnent beaucoup de plaisir.

Pour la fête de la musique, le 21 juin, la répétition hebdomadaire a été ouverte au public qui a pu juger du travail effectué par les choristes et apprécier l'apprentissage du programme en cours.

Le 25 septembre, en l'église de Maurs et **le 26** en l'abbatiale de Conques, ARPEGE 122 donnera deux concerts avec la chorale d'Ambert : retenez bien ces dates !

Encore une belle saison que nous ferons partager à notre public fidèle.

Nous accueillons avec plaisir tous ceux qui seraient intéressés pour venir nous rejoindre.

Contact : Mme CRAPET au 04 71 49 02 77

ASSOCIATION FIL ET PATCHWORK



L'exposition de l'association «Fil et Patchwork» qui a eu lieu en avril 2010 a connu un vif succès. **L'originalité et la qualité des ouvrages ont été appréciées par les visiteurs.** L'atelier reprendra ses activités en septembre, toujours de 14 h à 17 h, salle du Veyre à la mairie de Maurs. Toute personne voulant participer sera la bienvenue. **Renseignements au QG de l'association** : mercerie «Coup de coeur» sur le tour de ville.

PETITE BOULE MAURSOISE

L'année 2010 a débuté le 16/01/2010 par la 46^{ème} Assemblée Générale de **La Petite Boule Maursoise**. Tous les bilans ont été approuvés et les perspectives 2010 annoncées. Le vendredi 5/02/2010 notre grand concours de belote a rassemblé 70 équipes – merci aux participants et aux donateurs.

Participation au Congrès Départemental de Pétanque le 7/02/2010. Les 2 médailles d'or ont été attribuées à Monsieur Michel FERRIERES et Madame Thérèse FERRIERES « bénévoles ayant longuement œuvré pour la cause de ce sport ». Le 8 mai se déroulait à MAURS l'éliminatoire secteur triplettes avec un chiffre record de 52 triplettes dont 3 Maursoises.

En plus des différents Championnats Départementaux la Petite Boule Maursoise a engagé :

Championnat par équipe des Clubs

- 1 équipe promotion ;
- 1 équipe féminine ;
- 2 équipes 55 ans et +

Coupe du Cantal : 2 équipes.

En collaboration avec l'école ST JEAN - STE FLORE, 5 séances de découverte et initiation pétanque ont été proposées à 31 élèves sous la responsabilité de Florent, agent de développement – milieu scolaire – du Comité Départemental de Pétanque et Elisabeth FERRIERES (BF 2). Souhaitons la continuation de cette initiative - très enrichissante - menée en faveur des jeunes.

Retenez les dates de nos 3 concours de fête à venir :

Dimanche 15 Août, QUEZAC - Doublettes

Samedi 21 Août, MAURS - Triplettes

Lundi 23 Août, MAURS - Doublettes

Délivrance des licences s'adresser à Madame FERRIERES. **Bonne saison à tous les Pétanqueurs.**



entouré de Monsieur Patrice COMBES vice-président national de la FF.P.J.P et Président du Comité Départemental du Cantal et Monsieur Fernand ROQUES Président délégué, Trésorier Général du Comité Départemental de Pétanque du Cantal



NOCTURNE AQUAGYM

Pour la 6^{ème} année, la saison 2009-2010 s'est déroulée tous les jeudis de 20h15 à 21h à la piscine de la Châtaigneraie à Maurs.

Depuis 1 an, en plus des séances d'Aquagym, ont été ajoutées des séances de remise en forme au Spa pour le bien-être et la relaxation. Elles se déroulent en soirée, deux lundis par mois. Chaque séance dure 1 heure.

Pour plus de renseignements, contacter :

La Présidente – Monique Desfieux au 04 71 49 01 25

La Vice-Présidente – Maria Cerles au 05 65 64 06 59

La Trésorière – Danièle Bouyssou au 04 71 49 15 82



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La Gymnastique Volontaire de Maurs, souhaite créer une section « Gym 3 Pommes » adaptée aux enfants de 3 à 5 ans. Chaque semaine, une séance d'1 heure environ menée par un animateur diplômé, serait proposée.

L'Animateur sera présent à Maurs, le 4 septembre lors du Forum des Associations et présentera ses nouvelles activités. Si vous êtes intéressé pour votre enfant et pour tous autres renseignements, vous pouvez nous contacter par email : martinebares@orange.fr et myriam.muratet@orange.fr ou par téléphone au 04 71 46 71 00 (Josette MOLINER).

CENTRE DE SECOURS DE MAURS

Le Centre de secours de Mours comprend un effectif de 26 Sapeurs Pompiers Volontaires. Le nombre d'interventions pour l'année 2009 a été de 265.

Le centre de secours connaît du renouveau. En effet, sa rénovation vient en même temps que la nomination de nouveau Chef de Centre : le lieutenant Charles Mazières remplace le capitaine Claude Glayal parti à la retraite pompier, après 29 ans de bons et loyaux services envers la communauté moursoise et cantonale. Adieu également à notre ami Pierrot Lacaze qui vient de nous quitter au cours du mois d'avril pour rejoindre sa femme Yvette. Cela faisait deux ans qu'il était retraité pompier après 34 ans de dévouement.

L'Amicale des sapeurs pompiers de Mours vous invite également à son traditionnel bal annuel qui aura lieu le vendredi 6 août 2010 au FAA de Mours avec Nathalie Legay. Nous vous y attendons nombreux.

De novembre à fin janvier, les sapeurs pompiers de Mours passeront dans vos foyers pour vous proposer le calendrier annuel.

ENTENTE FOOT DU CANTON DE MAURS



Malgré quelques journées reportées, un long hiver et des terrains parfois impraticables ou en réfection, les 117 joueuses et joueurs de 6 à 18 ans de l'E.F.C.Mours ont passé une bonne année à découvrir, à s'initier et à pratiquer le jeu du football.

La saison 2009/10 a été marquée par quelques temps forts comme le goûter et la tombola de Noël à St-Etienne, le Noël des débutants à St-Mamet, le 9ème tournoi de l'école de foot et des 13 ans à St-Etienne et aussi et surtout la Journée Nationale des Débutants qui a eu lieu sur le Stade Pierre Fabre de la commune de Mours, le 29 mai. Tous les parents des locaux, les joueurs adultes et les dirigeants des deux clubs étaient présents pour la fête de ces jeunes pousses. Merci à tous. A noter que la section sportive Foot du Collège des Portes du Midi est ouverte à tous les élèves, filles et garçons, de la 6ème à la 3ème, à la rentrée de septembre. 8 nouveaux candidats ont passé les tests d'entrée le mercredi 26 mai.



Pour participer, il suffit de prendre une licence auprès de l'un des clubs suivants : Entente Châtaigneraie Football-Club tél. **04.71.46.79.30** ou Entente Sportive Célé-Garenne tél. **04.71.49.14.83**, puis de s'inscrire à l'E.F.C.MAURS.

La reprise et les inscriptions pour la saison 2010/2011 qui ont déjà commencé auprès des clubs, auront lieu le **samedi 21 août 2010** pour les joueuses et joueurs nés de 1993 à 1999 inclus à St-Constant et le **samedi 28 août 2010** à St-Etienne de Mours pour celles et ceux nés de 2000 à 2004 inclus.

ASSOCIATION DE NATATION LOISIR AQUABON

Depuis 2003, des séances de natation ont lieu à la piscine chauffée et couverte du Centre de Vacances « La Châtaigneraie ». Elles sont encadrées par un surveillant de baignade détenteur du BNSSA. L'Association propose une soixantaine de dates de Septembre à Juin, chaque mercredi de 18h à 19h et chaque vendredi de 17h30 à 19h30, hors périodes de vacances scolaires. Ces séances sont ouvertes à tous, petits et grands (gratuit pour les moins de 6 ans accompagnés d'un adulte adhérent).

Des cours de natation seront mis en place début 2011 en apprentissage ou en perfectionnement, ils seront dispensés par un maître-nageur.

L'Assemblée Générale de l'association, le paiement des adhésions et la rentrée, auront lieu vers la 2^{ème} semaine de septembre 2010.

Contact : Pierre Couderc au 04 71 49 01 54

ASSOCIATION CYCLOTOURISTE DE MAURS



Beau succès pour notre Rando cyclotouriste la « Ronde de la châtaigneraie – Jean Souq » qui a réalisé son meilleur score depuis plus de sept ans, avec 73 inscrits et 40 participants au repas en commun, malgré un temps maussade. Du 12 au 19 juin nous avons organisé un séjour cyclo en Espagne à Los Arcos où notre association a représenté la commune de Mours.

Nos prochains rendez-vous :

- Rando cyclo route « Fête de Boisset » le 22 août.

- Rando cyclo découverte (en famille et gratuite) à l'occasion de la « Fête du Cyclotourisme » le 19 septembre (repas en commun sur réservation).

TRESORIER ADJOINT : M. BOUGES Hervé

ENTENTE CHÂTAIGNERAIE FOOTBALL CLUB



FOOTBALL SAISON 2009/2010

Après une saison 2009/2010 en dents de scie, l'équipe fanion en **Promotion d'Honneur Ligue d'Auvergne** avec des déplacements oscillant entre **160 et 300 km** aller, pour sa première saison à ce niveau, a réussi son dur apprentissage dans une poule C très relevée et serrée, terminant à une honorable **8^{ème} place**.

L'équipe 2 qui évolue en **1^{ère} Division** poule D termine en **8^{ème}** position de sa poule après avoir occupé la **1^{ère}** place durant un tiers du parcours avant de s'effondrer et de se reprendre in-extremis.

L'équipe 3, en **3^{ème} Division** poule E termine en **2^{ème}** position sur le podium par manque de sérénité sur des matches amplement à sa portée qui lui auraient assuré haut la main, une place à l'étage supérieur.

L'École de Foot Cantonale, accumule les bons résultats, ses éducateurs sont sur tous les fronts. **L'Entente Châtaigneraie Football Club** avec un effectif de **160** licenciés, remercie la municipalité de Mours, la communauté des communes du canton de Mours, le Conseil Général du Cantal, les sponsors, les dirigeants, les joueurs et tous les bénévoles pour leur participation afin que le club puisse encore grandir et écrire de belles pages d'histoire.

• Son bureau est composé de la façon suivante :

PRESIDENT : M. GRAMOND Alain - **VICE-PRESIDENTS** : M. MARIN Joseph, M. BRUEL Jean-Louis, M. IZOULET Thierry, M. BRUEL Raphaël, M. RAVANEL Michel, M. VELASCO Edouard. - **SECRETAIRE GENERAL** : M. IMBERT Patrick. - **SECRETAIRE ADJOINT** : M. PARISOT Gérard. - **TRESORIER** : M. COUTAREL Alain. - **TRESORIER ADJOINT** : M. BOUGES Hervé

RESTOS DU CŒUR



La 25^{ème} campagne des « Restos du Cœur » a pris fin le jeudi 22 avril 2010.

Tout au long de cet hiver rigoureux, elle a permis de venir en aide à un certain nombre d'entre-nous. La générosité de la population, lors de la collecte des 6 et 7 mars va permettre de continuer une distribution alimentaire le dernier jeudi de chaque mois pendant l'inter campagne (avec une interruption en juillet et en août).

La réussite des actions menées est possible grâce à la solidarité de tous et de chacun, à la solidarité des commerçants qui ont gentiment accueilli et soutenu la collecte, à celle de l'équipe municipale qui permet le fonctionnement du centre toute l'année.

Les bénévoles et la responsable des Restos du Cœur



STADE MAURSOIS « OLYMPIQUE ET CULTUREL » ACTIVITÉ DÉBORDANTE ET FÉDÉRALE 3

Le Club « Rouge et Blanc » continue d'écrire l'histoire de toute une région, avec un dévouement sans limites, qui en fait un interlocuteur de qualité. Le Stade sait qu'il peut compter sur la sympathie et le soutien d'une très large frange de la population qui trouve en son sein des liens familiaux extrêmement forts. Une équipe à tous les niveaux, une qualification en championnat de France, en finale du Championnat du Limousin, en finale du Challenge des 3 Tours, même si elles n'ont pas été couronnées de succès final, en raison de la longueur de la saison sans doute. Elles ne sauraient nous faire oublier que notre club a été champion d'automne honoraire, que sa ligne de but a été inviolée durant 14 matches officiels consécutifs – un record en la matière. La Fédérale 3 lui a de nouveau ouvert les portes, apportant un rayonnement indiscutable dans le secteur qui a toujours fait la force du Club : son sérieux et l'amour des couleurs transmis avec passion.

La promotion en fédérale 3 va permettre aux supporters maursois de bénéficier des aides allouées par l'Etat, par la Commune et par le Syndicat Départemental d'Électrification en faveur des clubs de haut niveau. Dès septembre le public pourra apprécier le confort apporté en la matière par les 4 pylônes de 22 mètres et la lecture du panneau lumineux des scores. Il faudra en 2010-2011 faire encore plus, en matière d'investissement personnel sportif et financier. L'organisation de manifestations de grande envergure telles que : la marche gourmande le 7 août / la nuit de l'amitié / la journée « Rouge et Blanc » sans oublier Pellegrini, prouvent que le Club nourri de l'expérience du passé a l'intention de pénétrer encore plus dans la vie locale.



MAURS AMBULANCES

Baissac Frères

04 71 49 04 59

AMBULANCES - V.S.L - TAXIS - TPMR - TRANSPORTS DE CORPS - CHAMBRES FUNÉRAIRES

Aluminier agréée. 



Pour vos menuiseries, le savoir-faire d'un vrai professionnel !

MENUISERIES ALUMINIUM & PVC POUR LA RÉNOVATION ET LE NEUF :
 vérandas, portes, fenêtres, coulissants, balcons, portails, volets...

 **Miroiterie LAUMOND**
 15 Boulevard de Maurs - BP 711
 15007 AURILLAC Cedex **04 71 63 59 30**
www.miroiterie-laumond.com



**ELECTRIC
AUTO - PL**

TACHYGRAPHES
 Agrément D15

Climatisation
 Plaques minéralogiques
 Clôtures et accessoires
 Auto Radio

SARL Claude GLAYAL
 Zone Artisanale - 15600 MAURS
 Tél. : **04 71 49 08 35**
 Fax : 04 71 46 72 03



**Colas & vous,
une proximité
de tous les instants !**

Toujours plus proches des clients, Colas Rhône-Alpes développe une offre
des aménagements urbains alliant confort, sécurité et harmonie des lieux de vie.


 Rhône-Alpes
 Développement

Agence AURILLAC
 Tél. 04 71 45 63 80

MAÇONNERIE - BÉTONS

Jean-Louis AYMAR

Le Vallon - 15600 MAURS

La Croix de Pierre - 15340 MOURJOU

Tél. 04 71 49 99 31 / Fax 04 71 49 98 03 / Port 06 82 68 64 00

LAMBERT MARÉE SARL

Jean-Christophe et Lisette LAMBERT

Qualité

**Au marché
de votre ville**



**Poissons
Coquillages
Crustacés**

Fraîcheur

Arrivage des ports de ROYAN et OLÉRON